

UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N° spécial	- Jeudi 25 avril 202	2024
ia Speciai	Jeuui 23 aviii	2024

Le Conseil Présidentiel de Transition a été installé au palais présidentiel, malgré le crépitement de balles aux alentours

C'est dans un contexte de crépitement de balles dans les environs du Champ de Mars que le Conseil Présidentiel de Transition a été installé dans la matinée de ce jeudi 25 avril 2024, au Palais national. Apparemment, la décision de cette prestation de serment semble avoir été une stratégie adoptée, pour des raisons de sécurité. L'hymne présidentiel et l'hymne national ont été exécutés par la fanfare du palais, en l'honneur des 9 membres qui le composent. La cérémonie a débuté après 8 heures du matin avec la participation du premier ministre intérimaire, Michel Patrick Boisvert, en présence de membres du gouvernement de facto et de personnalités issues des secteurs représentés à ce Conseil.

Des tirs ont été tout de même entendus dans les parages du palais, cible d'attaques de la part des gangs depuis plusieurs jours. La cérémonie de prestation de serment ayant eu lieu au siège de la présidence a provoqué la surprise. Peu après 9 heures, les membres du Conseil Présidentiel de Transition se sont dirigés vers la Villa d'accueil à Musseau (à l'est de la capitale) pour une autre cérémonie. La Villa d'Accueil, ancienne résidence privée, est devenue propriété de l'État, et a servi, entre autres, de bureau au Conseil électoral provisoire (CEP) dans les années 1990, puis de bureau des premiers ministres. C'est le second lieu de référence du pouvoir exécutif. Les membres du Conseil Présidentiel de Transition sont Smith Augustin, Louis Gérald Gilles, Fritz Alphonse Jean, Edgard Leblanc Fils, Laurent St Cyr, Emmanuel Vertilaire, Leslie Voltaire, et les observateurs, sans droit de vote, Régine Abraham et Frinel Joseph.

Le 24 avril, dans une lettre adressée au Conseil des ministres et rédigée de Los Angeles. « Prenant acte de l'état de fait, je présente la démission de mon gouvernement », écrit-il. Juste avant de démissionner, Ariel Henry et les ministres ont procédé à la nomination, par arrêté, de Michel Patrick Boisvert au poste de premier ministre intérimaire, en attendant la formation d'un nouveau gouvernement pour assurer la continuité de l'État. Ministre de l'économie, M. Boisvert jouait déjà ce rôle depuis le départ d'Haïti d'Ariel Henry en février 2024.

Un large accord est à la base de cette évolution de la situation politique en Haïti. Ses parties prenantes sont : l'Accord du 21 décembre 2022 (coalition gouvernementale sortante), l'Accord du 30 août 2021, dit Accord de Montana, le Collectif des partis politiques du 30 janvier 2023, l'Organisation politique *Fanmi Lavalas*, le parti politique *Pitit*

Desalin, la Plateforme Résistance démocratique/Engagés pour le développement (RED/EDE) et le regroupement politique Compromis historique, des associations patronales et des regroupements d'hommes et de femmes d'affaires haïtiens, le Groupe de la Société civile et le Rassemblement pour une entente nationale (REN) /Inter-Foi.

Les enjeux sont énormes et les conditions générales de mise en œuvre de la prochaine transition extrêmement difficiles. Les obstacles de tous ordres, qui jalonneront le parcours de l'administration durant les 22 mois à venir (jusqu'au 7 février 2026) ne sont pas à minimiser. Le prochain gouvernement de transition aura à initier le processus de redressement de l'administration publique, garantir le fonctionnement des institutions juridictionnelles, relancer la vie économique et sociale, rétablir et maintenir un climat de paix sociale propice à la tenue de la Conférence nationale et des élections générales.

La zone métropolitaine de Port-au-Prince est actuellement paralysée par les gangs armés qui y sèment la terreur, surtout depuis le 29 février. De janvier à mars, environ 2 500 personnes ont été tuées ou blessées à cause de la violence des gangs armés, soit une augmentation de 53% par rapport au trimestre 2023, selon un rapport du Bureau intégré des Nations unies en Haïti (Binuh), publié le 19 avril. Les violences des gangs armés ont déjà provoqué, depuis l'année 2023, le déplacement d'environ 400 000 personnes, la plupart à la capitale. Dans les zones infestées de gangs, notamment le département de l'Artibonite (Nord) et la zone métropolitaine de la capitale, les écoles sont pratiquement fermées, tout comme des branches d'activités économiques et sociales. La production agricole est gravement affectée, la faim tenaille environ 5 millions de personnes (près de la moitié de la population), selon les chiffres de l'Organisation des Nations Unies / Onu.

